



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 618 F Number of Sheets: 3
Architect: J. Bryan Crawley, Manitoba
1967

Number of Storeys: 2--garage attached
Single detached

Number of Bedrooms: 4

Fireplace? no,

Basement: -Yes--unfinished
-

Cladding:

Primary: Cedar siding--vertical
-1" x 5" "V"--joint siding
Secondary: Plywood panelling
-Accent panels
Other: Facebrick on chimney

Roof:

Materials: Asphalt shingles, shed roof on garage

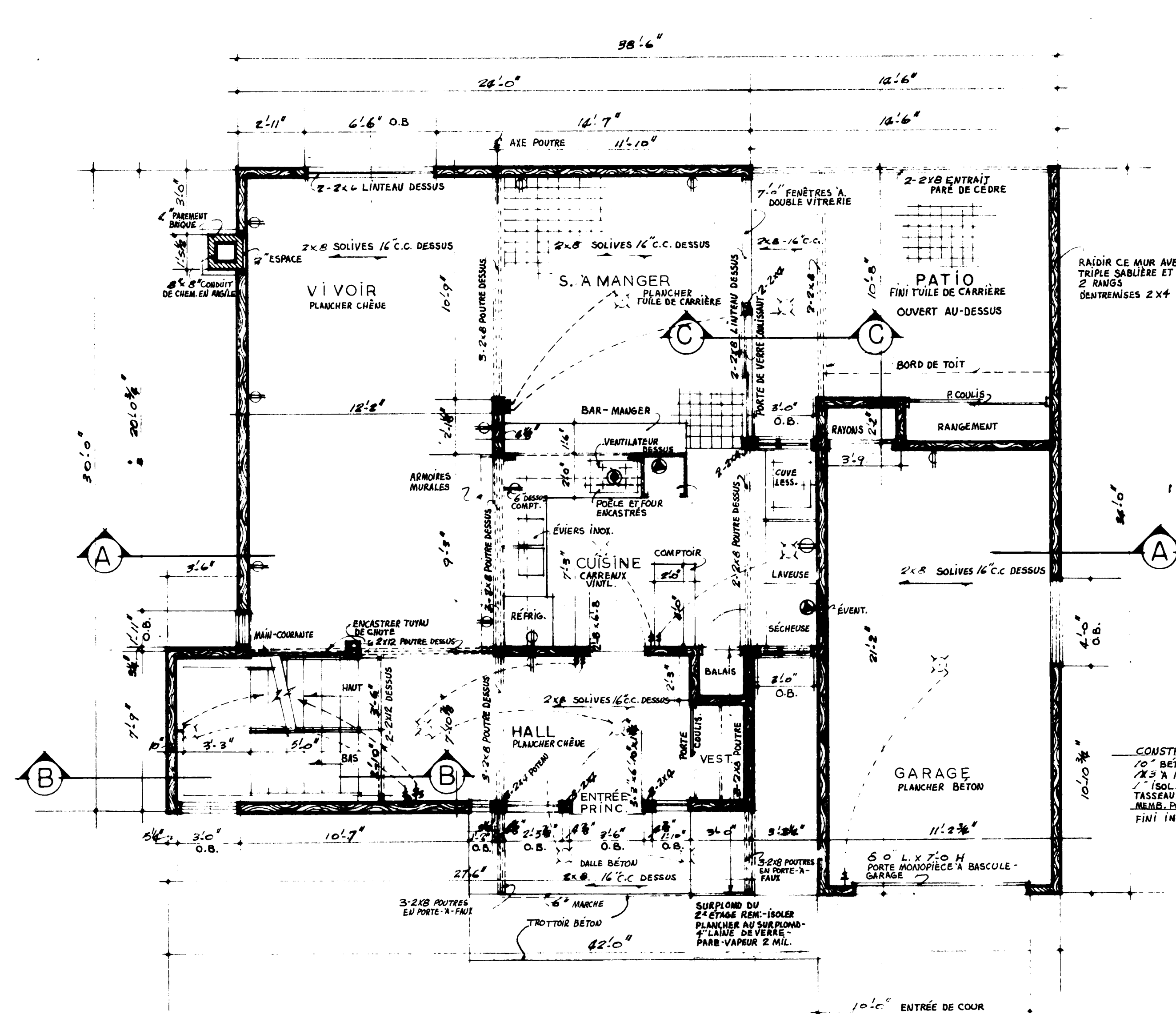
Shape: Gable

Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow

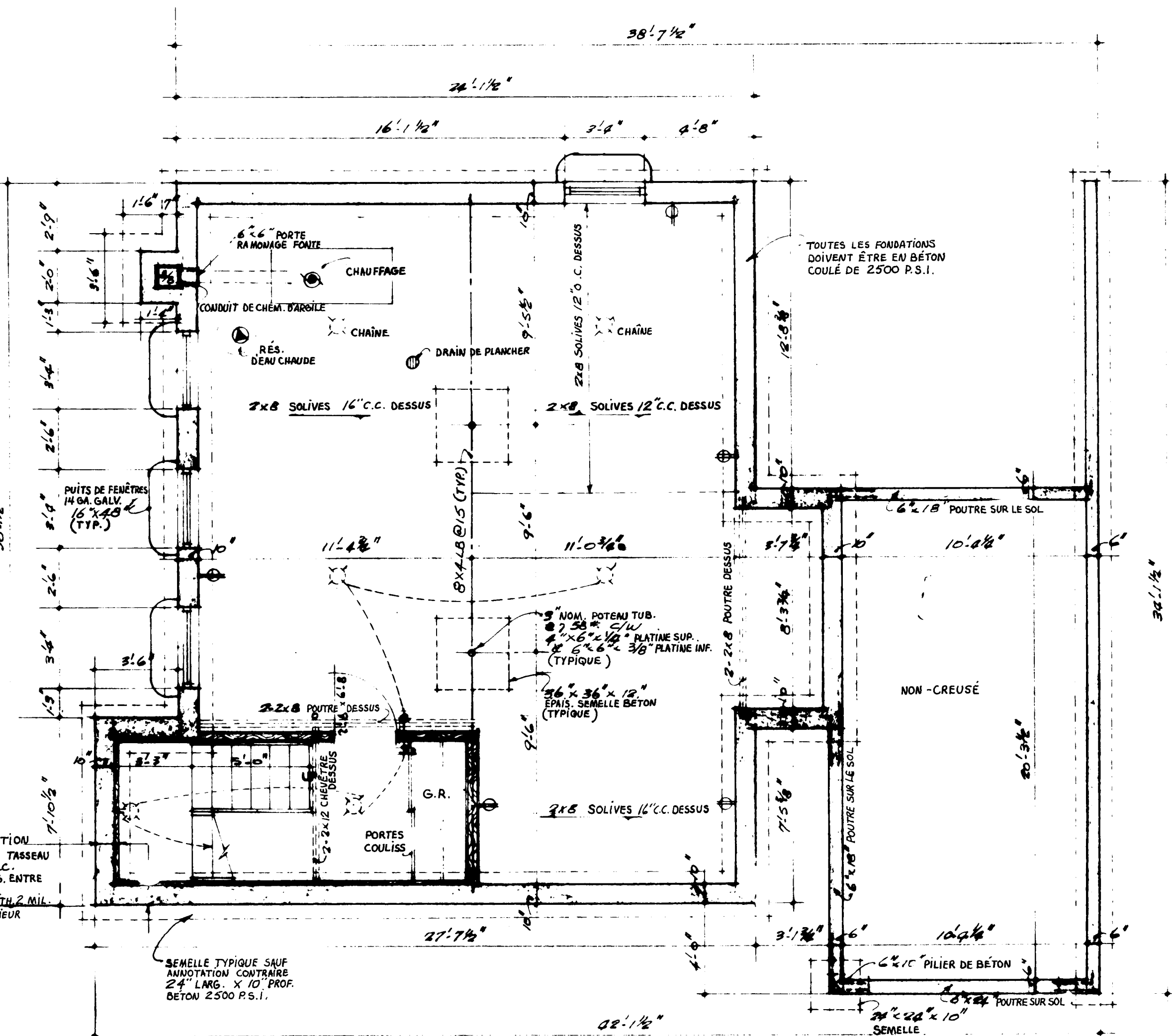
Patio--protected on 2 or more sides
-Off dining, garage wall extended

Storage wall in carport
-Rear wall of garage storage--opens to patio

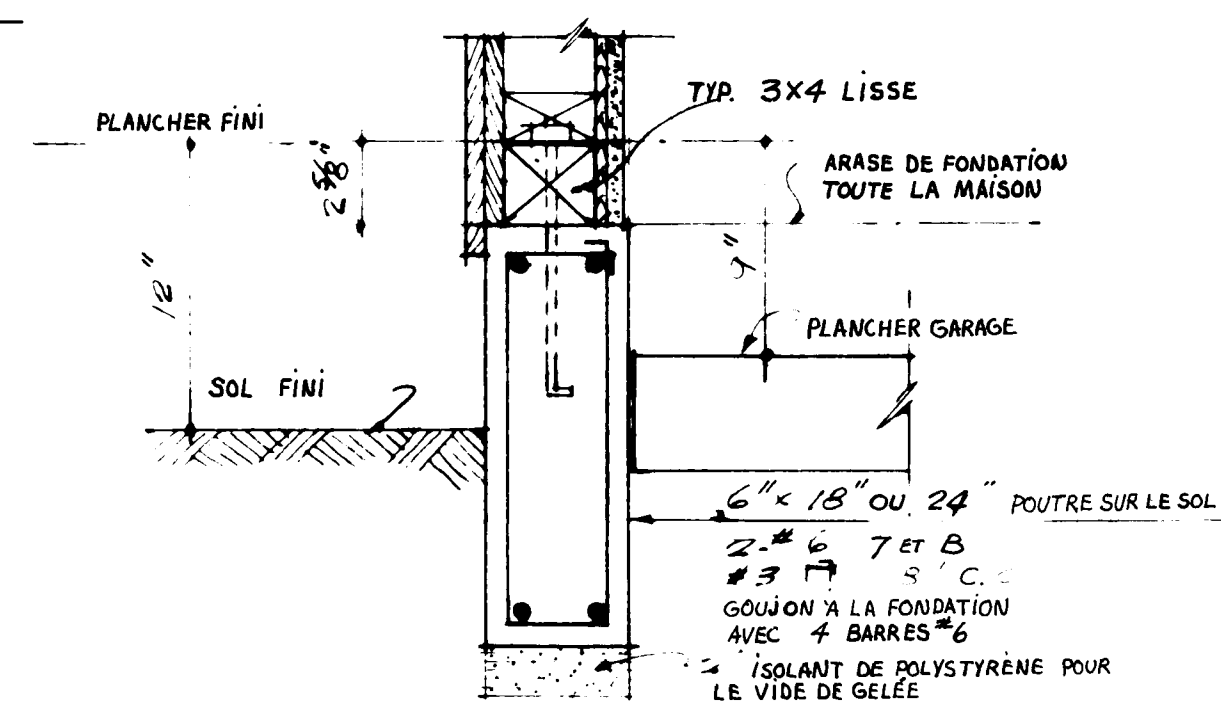
Main floor laundry room
-



REZ-DE-CHAUSSEE
1/4 PO = 1 PIED



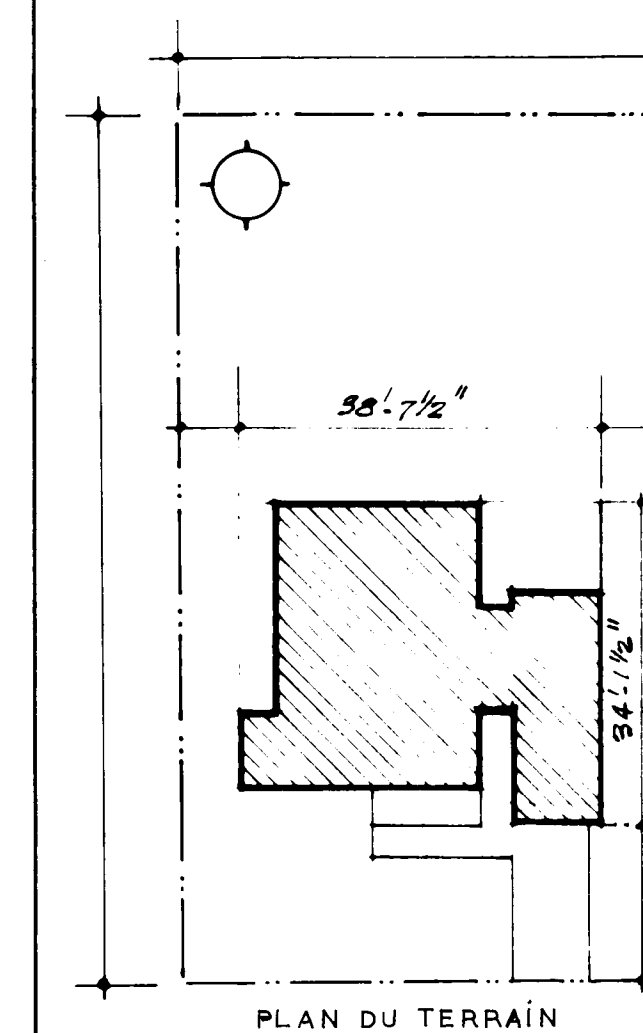
PLANCHER SOUS-SOL
1/4 PO = 1 PIED



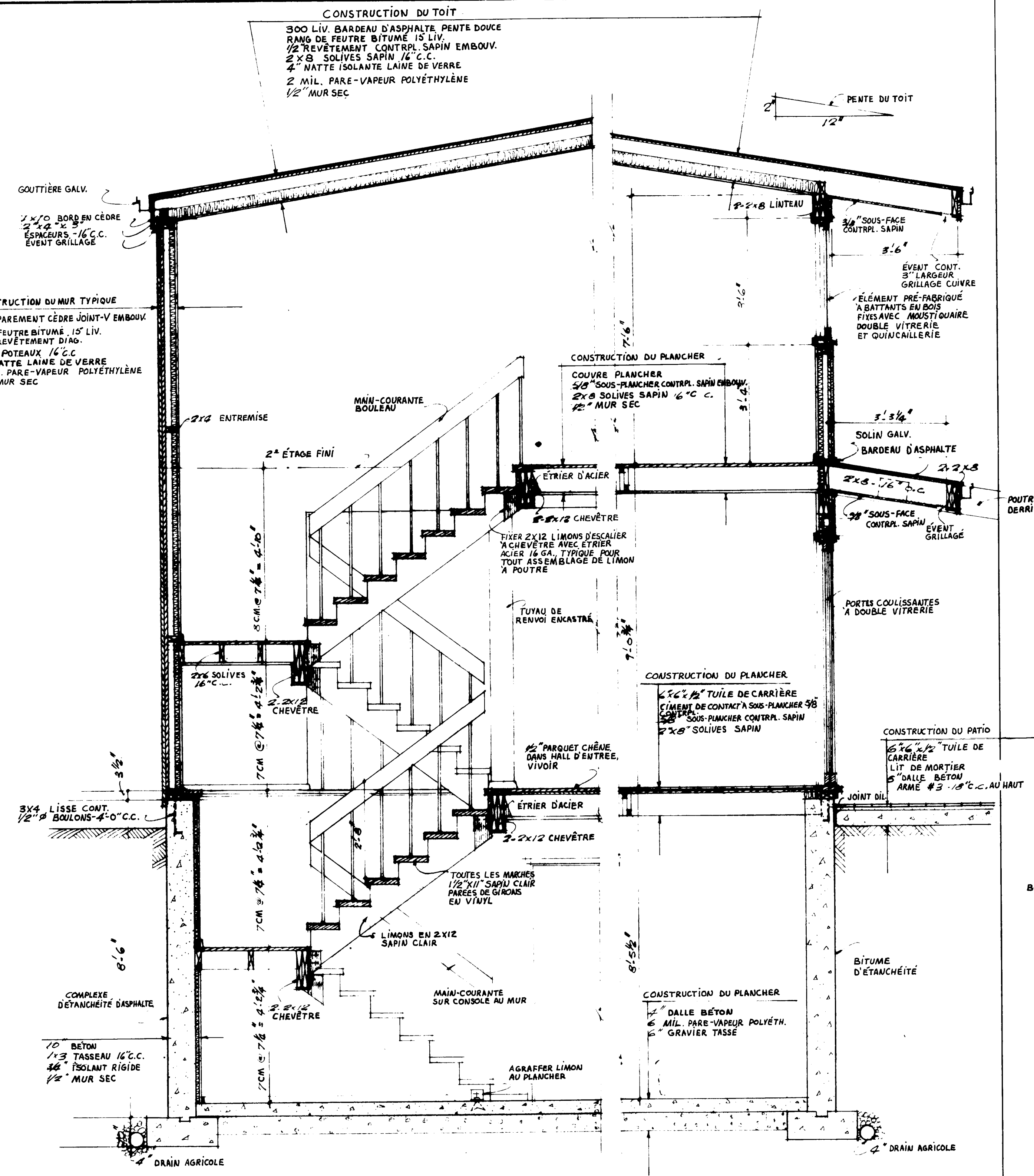
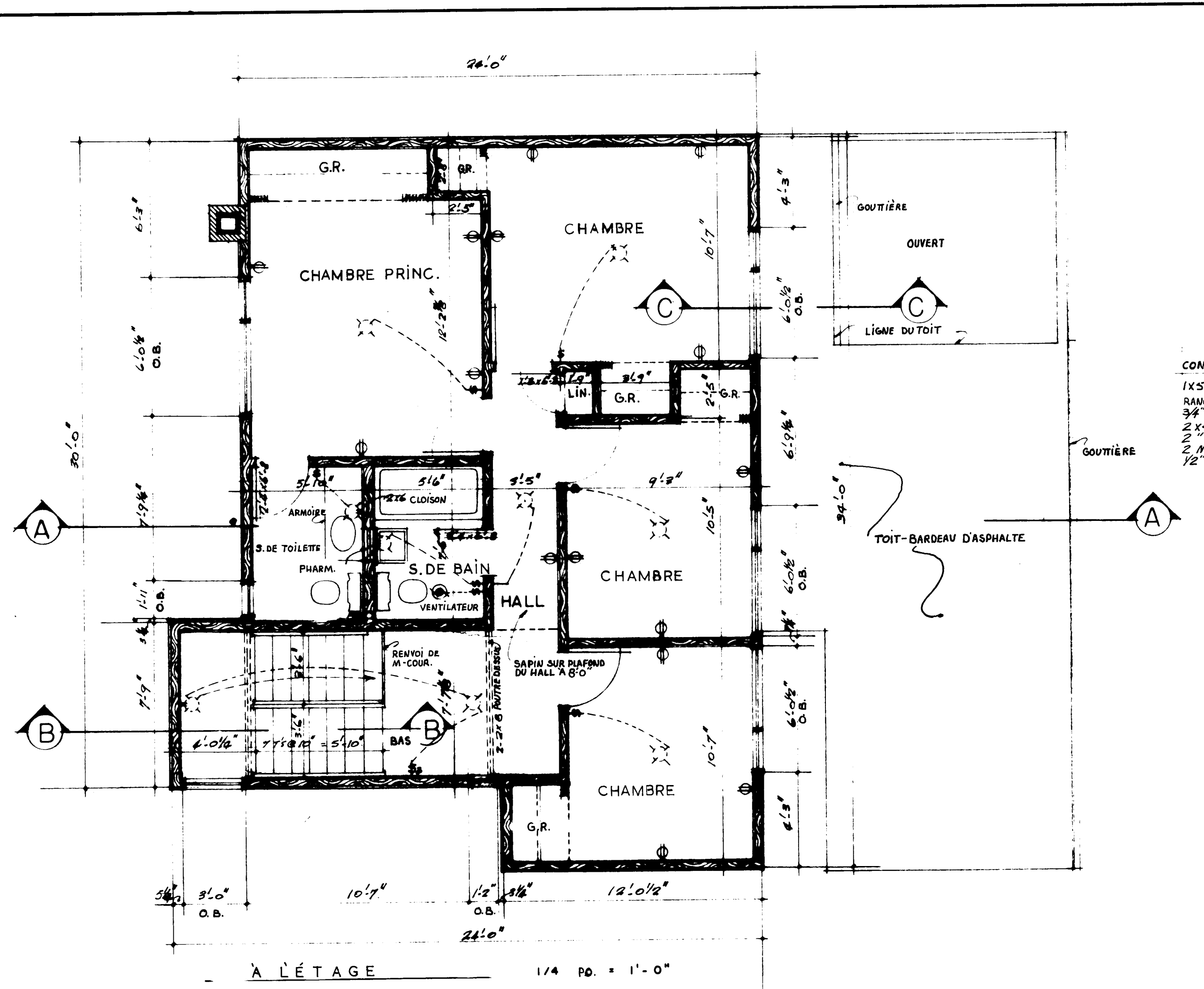
DÉTAIL DE POUTRE SUR LE SOL - TYPIQUE
1-1/2 PO = 1 PIED

REMARQUES GÉNÉRALES

1. TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
2. LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTS LES 4' C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
3. DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
4. L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
5. IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
6. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
- 7a) LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 40 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
- b) TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE DE CONSTRUCTION ET DE L'ESSENCE SAPIN DOUGLAS SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.



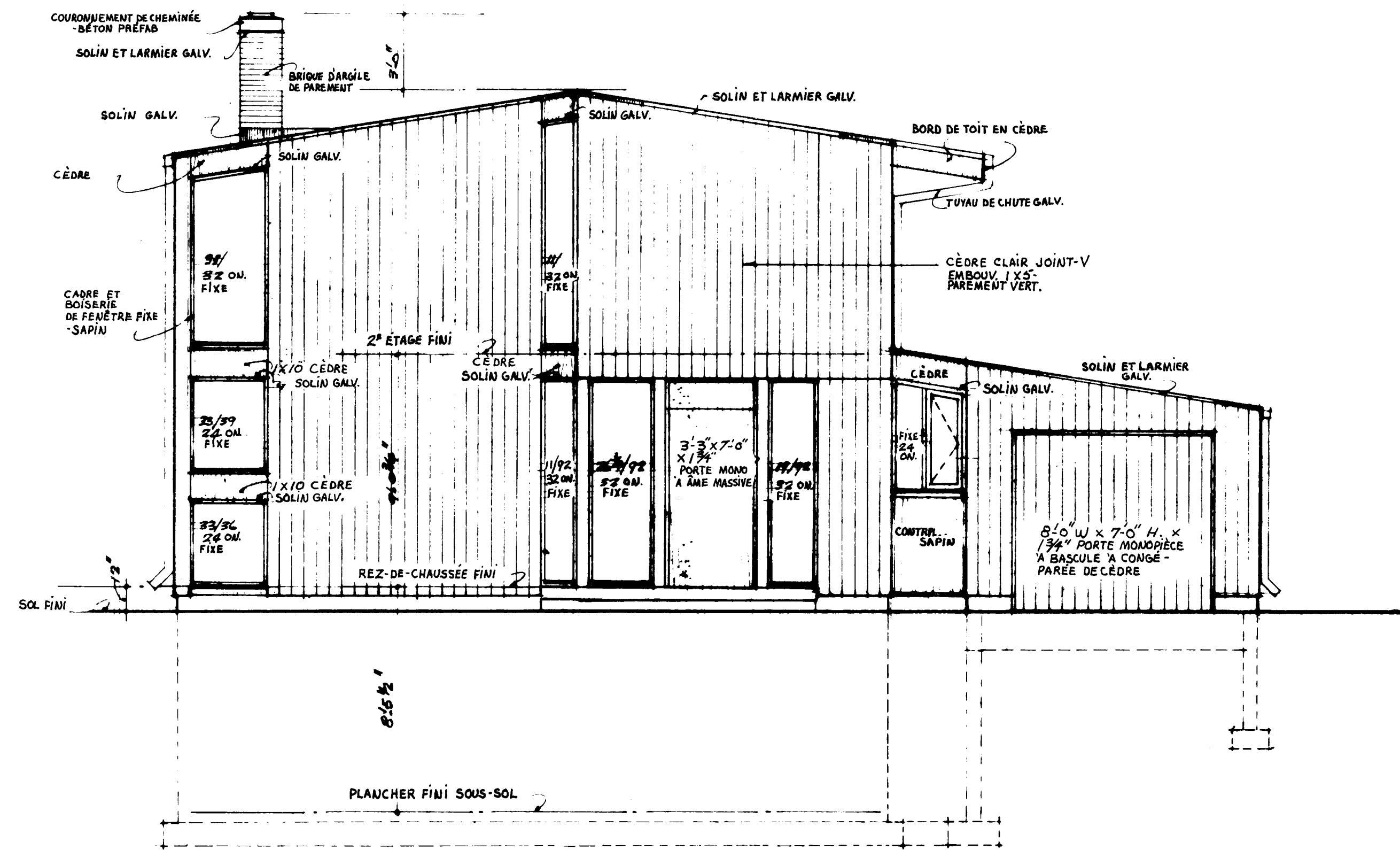
DATE	INHA	STDS	CHKD BY	DATE	REVISIONS	BY
20/8/6 J. Bryan						
ARCHITECT J. BRYAN CRAWLEY						
DATE						
DESIGN NO. SHEET NO.						
618 F 1 of 3						
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION						



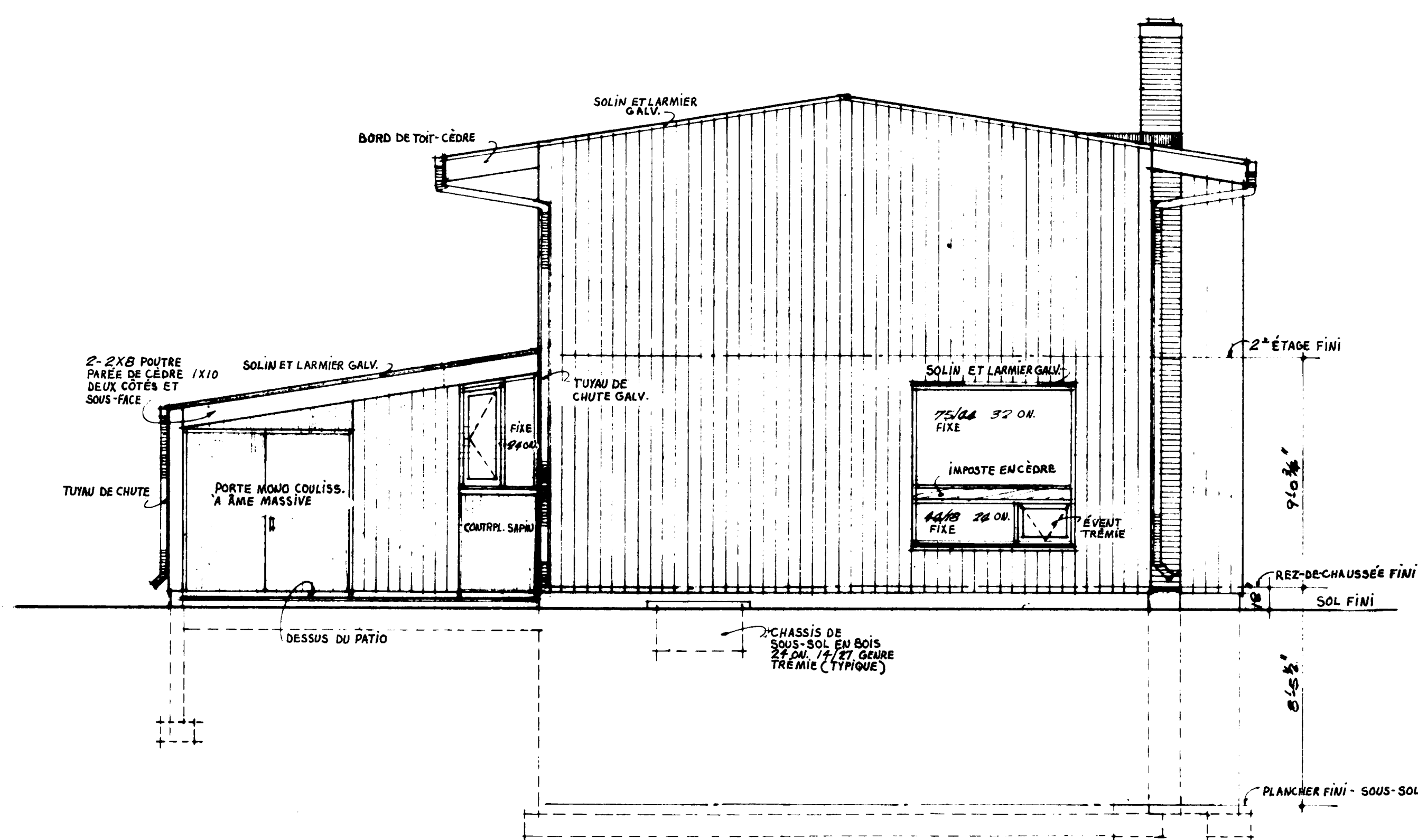
DETAIL MAIN COURANTE
1-1/2" = 1'-0"

BOULEAU CLAIR
1/2" BARRE CONT.
VIS A BOIS
11" C.C.
5/8" BALUSTRES
ACIER
SOUDURE
SUR RONDELLE
1/2" MARCHES
EN SAPIN CLAIR
2x12 LIMON EN
SAPIN CLAIR

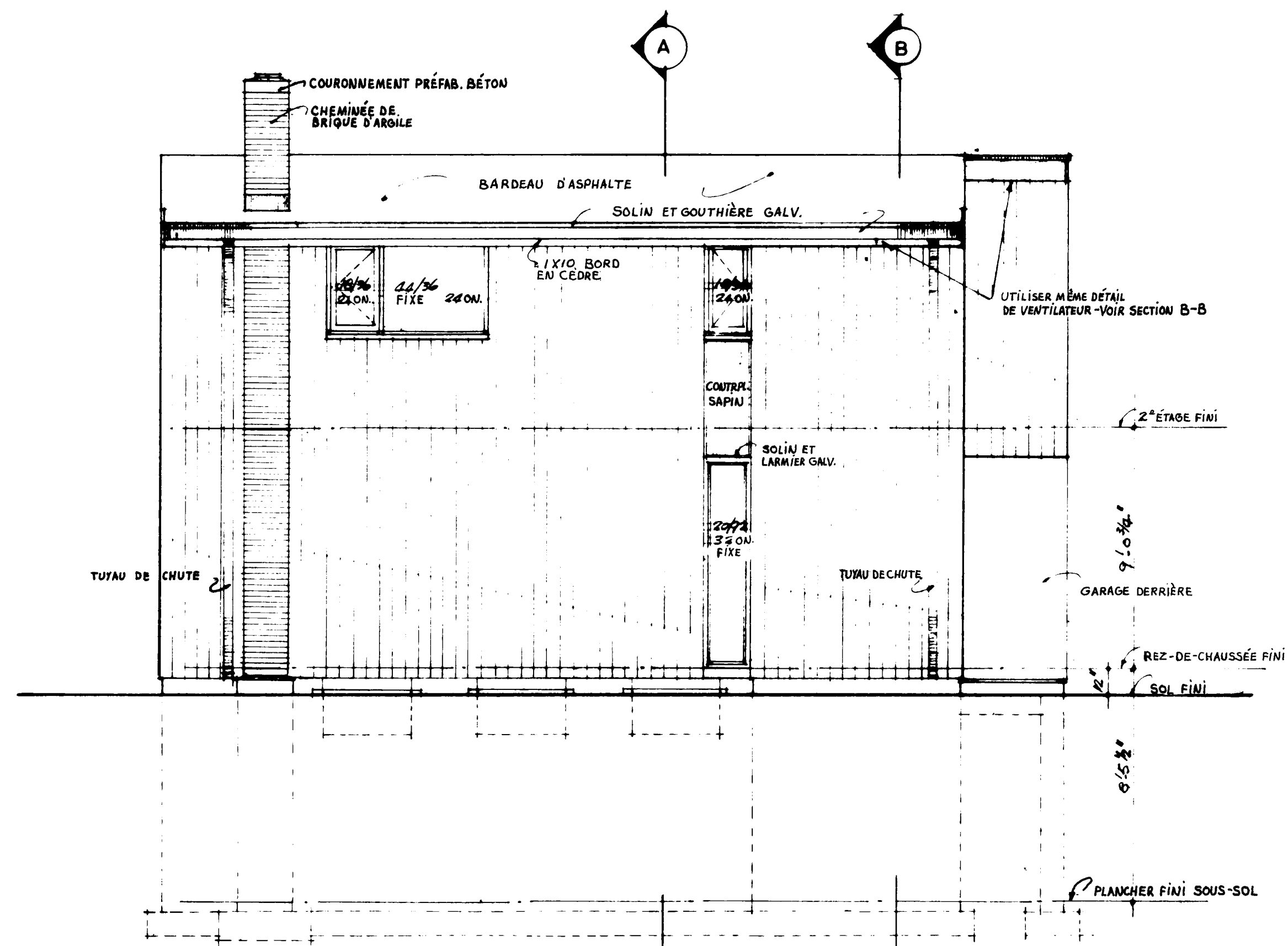
30/10/69
DATE NHA STDS CHKD BY
ARCHITECT
J. BRYAN CRAWLEY
DATE
DESIGN NO
SHEET NO
618 F 2 of 3
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION



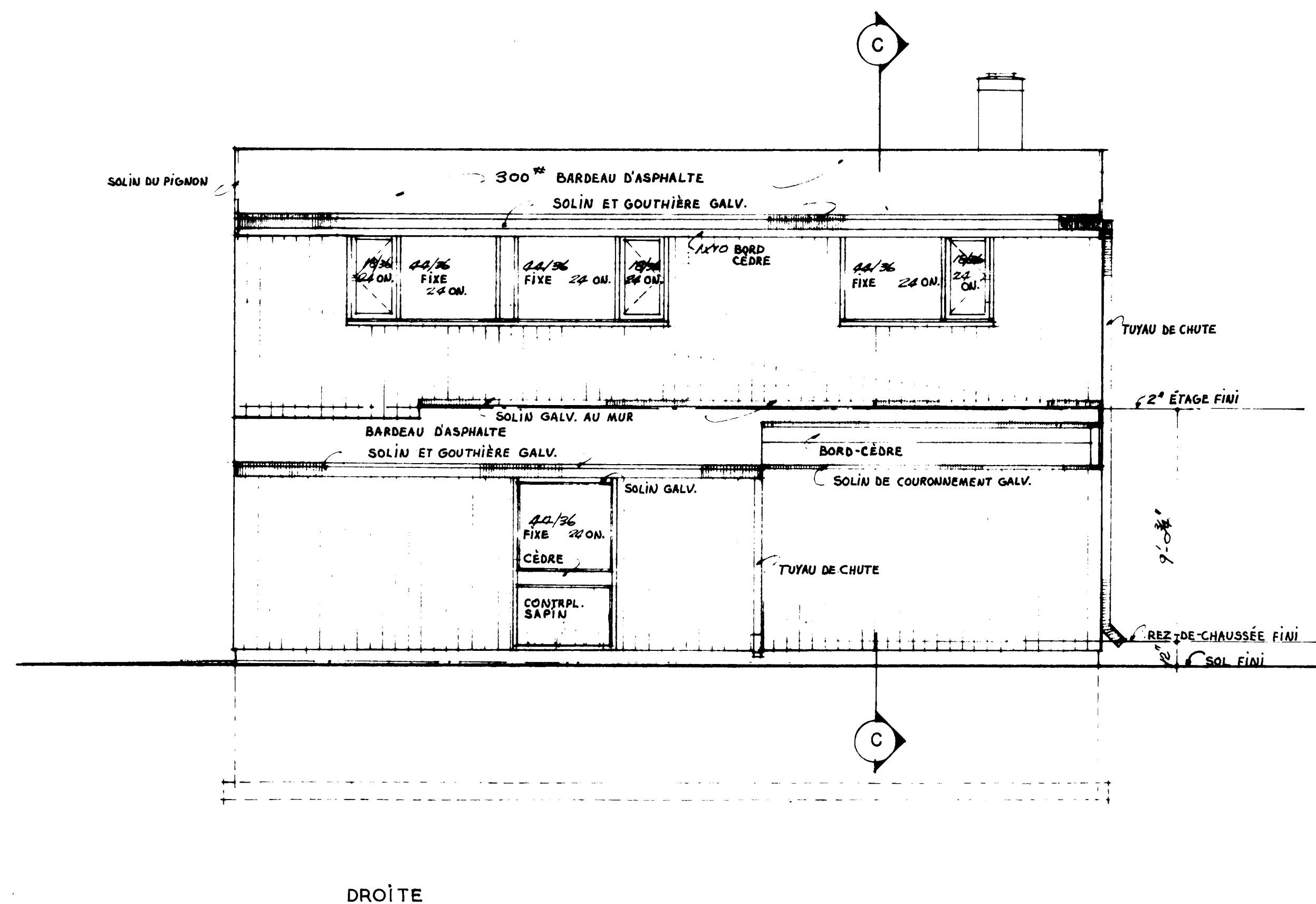
AVANT



ARRIÈRE



GAUCHE



DROITE

É L É V A T I O N S

ÉCHELLE 1/4 PO. = 1 PIED

REMARQUES - RÉF. ÉLÉVATIONS.

1. TOUTES LES FENÊTRES FIXES ET À VENTILATEUR DOIVENT AVOIR UNE VITRERIE DOUBLE
2. TOUTES LES PIÈCES EN CÈDRE DOIVENT AVOIR UN FINI TEINT
3. LES SOLINS, GOUTTIÈRES ET TUYAUX DE CHUTE GALV. DOIVENT ÊTRE PEINTURÉS
4. LES PORTES, LES PANNEAUX ET LES SOUS-FACES EN CONTRPL. DE SAPIN DOIVENT ÊTRE PEINTURÉS
5. LES PORTES ET LES CADRES DE FENÊTRES ET LA BOISERIE EN SAPIN DOIVENT ÊTRE PEINTURÉS
6. PRÉVOIR BLOC-PARAPLUIE DE BÉTON SOUS EMBOUCHURE DE TUYAU DE CHUTE

DATE NHA STDS CHKD BY		DATE REVISIONS BY	
ARCHITECT		ARCHITECT	
J. BRYAN CRAWLEY		J. BRYAN CRAWLEY	
DESIGN NO		SHEET NO	
618 F		3 of 3	
CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION			